

## ACTUALITES ECONOMIQUES

### Le pays Beaume Drobie soutient les commerçants et artisans !

La Communauté de Communes a décidé de reconduire en 2023 son dispositif d'aide en faveur des activités commerciales et artisanales de proximité, convaincue de la nécessité d'être au côté des artisans et commerçants pour les aider à s'installer et se développer dans les centres-bourgs du territoire. Cette politique de soutien aux très petites entreprises s'inscrit dans le cadre de l'intervention économique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et mobilise les acteurs économiques locaux, les chambres consulaires (CCI et CMA), ainsi que les partenaires de la création d'entreprise (AMESUD, ISDPAM).

Depuis février 2019, date de mise de place du dispositif d'aides, dix-neuf porteurs de projet ont sollicité une subvention communautaire et ont obtenu une décision favorable d'attribution. Ces entreprises bénéficiaires se répartissent sur les communes de Joyeuse, Lablachère, Planzolles, Rosières, Payzac, Chandolas, Valgorge, Ribes, Rocles et St-Genest-de-Beauzon. L'objectif est de lutter contre l'évasion commerciale, les locaux d'activités vacants et revitaliser les centres villes, en soutenant les investissements d'installation et de développement des activités. Un coup de pouce utile et appréciable pour les bénéficiaires.

### QUELQUES PORTRAITS DES PROJETS SOUTENUS



#### **L'épicerie « LES 4 ROUTES » à Lablachère a ouvert le 1<sup>er</sup> juillet 2023 à Lablachère.**

Milka MIHELIC et Alain DUPONT, originaires de Savoie et très attachés à l'Ardèche, ont repris la gérance de l'épicerie située au cœur de ville. Ils proposent en plus des produits d'alimentation générale, tous les jours, des plats cuisinés maison et un rayon de spécialités savoyardes. Ils envisagent également de développer un site internet et un service de livraison dans un rayon de dix kilomètres.

La Communauté de Communes a décidé le 18 juillet 2023 de soutenir ce projet de création-reprise, en cofinancement de l'aide régionale. Les investissements subventionnés concernent la rénovation du local commercial, nécessitant un bon rafraîchissement, et son équipement (vitrine et meubles réfrigérés, étagères, balance, appareil à raclette mis en location, réfrigérateur, îlots central fruits et légumes, meuble caisse et enseigne).



### **La cave à vin « LE CAV'YO » à Lablachère**

Yoann GERENTES, porteur de projet a fait l'objet d'un accompagnement « Je lance mon projet » par la CCI et a été soutenu par la plateforme Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale (ISDPAM).

De formation et diplôme de Sommelier-Conseil caviste de l'université du vin à Suze-la-Rousse, il a créé son entreprise et implanté une cave à vin avec bières, spiritueux et produits régionaux à Lablachère.

Le commerce est ouvert depuis l'automne 2021.

La Communauté de Communes a décidé en juin 2021 de soutenir ce projet de création, en cofinancement de l'aide régionale. Cette initiative est une bonne illustration du retour des commerces de proximité en centre. Les investissements subventionnés concernent les travaux d'aménagement intérieur et la mise en sécurité du local commercial. Le montant initial d'investissement prévisionnel était d'environ 16 000 €HT.

Le porteur de projet a perçu en octobre 2021 une subvention de la Communauté de Communes de 1 458 € pour ce projet, en complément de l'aide régionale.



### **L'épicerie-bar-restaurant « LA CUEILLE » à Ribes**

Emmanuel CEDAT a relancé l'activité « épicerie-café » de ses grands-parents qui s'était arrêtée il y a plus vingt ans dans le village de Ribes. Pour se faire, il a créé son entreprise, réouvert les lieux et y a ajouté une activité de restauration. Le bâtiment permet une parfaite cohérence de ces activités et permet une amplitude d'ouverture et de services que doit apporter un commerce de village. Son projet a été soutenu aussi par la plateforme Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale (ISDPAM).

La Communauté de Communes a décidé en juillet 2021 de soutenir ce projet de création, en cofinancement de l'aide régionale.

Les investissements subventionnés concernent les travaux d'aménagement intérieur et les équipements, avec un montant d'investissement prévisionnel initial de plus de 40 000 €HT.

Le porteur de projet a perçu en novembre 2021 une subvention de la Communauté de Communes de 4 000 € pour ce projet, en complément de l'aide régionale.



### **La charcuterie « CARRES II » (La Fabrique) à Saint-Genest-de-Beauzon**

Raphael TROUILLAS et Sandra POZIEMSKI gérants de l'entreprise familiale Trouillas de père en fils ont eu besoin d'investir en 2022 dans le cadre du développement de leur activité. La « SARL CARRES II » existe sur le territoire depuis 2016. La charcuterie propose la vente au détail de charcuteries artisanales et des spécialités ardéchoises.

La Communauté de Communes a décidé en février 2022 de soutenir ce projet de développement, en cofinancement de l'aide régionale. Les investissements subventionnés concernent essentiellement l'acquisition de matériel, un séchoir et une chambre froide, leur permettant d'augmenter les capacités de production de saucissons. Le montant d'investissement prévisionnel initial était de 15 750 €HT.

Le porteur de projet a perçu en octobre 2022 une subvention de la Communauté de Communes de 1 575 € pour ce projet, en complément de l'aide régionale.



### **La pizzeria « LE COCON » à Joyeuse (SAS TROCHET-BESCHERON)**

Sonia et Bruno TROCHET ont repris le fonds de commerce d'un ancien restaurant et créé la pizzeria « Le Cocon » à Joyeuse, disposant d'une terrasse. Le commerce, ouvert à l'année, contribue à étoffer l'offre en restaurants de la commune. Dans le cadre de leur installation, les repreneurs ont eu besoin d'investir.

La Communauté de Communes a décidé en janvier 2022 de soutenir ce projet de création-reprise, en cofinancement de l'aide régionale. Les investissements subventionnés concernent la rénovation et refonte de l'ancien restaurant, ainsi que son rééquipement à neuf. Le montant de l'investissement prévisionnel initial était d'environ 57 000 €HT.

Le porteur de projet a perçu en janvier 2023 une subvention de la Communauté de Communes de 4 800 € avec la mobilisation du bonus « transition écologique » pour ce projet, en complément de l'aide régionale.



### **La Distillerie « LA FRAP » à Planzolles**

Tanguy CAGNIN et Harold BUIS se sont associés pour créer une distillerie artisanale en Sud Ardèche. Ils se sont installés à Planzolles dans un lieu complètement réhabilité à cet effet ; l'ancienne grange a été transformée en lieu de production et de vente. Leur activité repose sur la production de spiritueux de qualité à partir de produits issus du terroir ardéchois et cévenol : pastis d'Ardèche, gin aux plantes sauvages de la garrigue, eaux-de-vie de fruits, liqueurs de fruits et de plantes.

La Communauté de Communes a décidé en décembre 2022 de soutenir ce projet de création, en cofinancement de l'aide régionale. Les investissements subventionnés concernent l'aménagement de la boutique et les équipements de production. Le montant éligible de l'investissement prévisionnel initial est d'environ 27 328 €HT.

La boutique vous accueille depuis printemps 2023.



### **Le bar-café-restaurant « LA CHAM DU CROS » à Rocles**

Laurent POIROT, gérant du bar - restauration rapide « La Cham du Cros » à Rocles, a décidé de saisir l'opportunité d'agrandir son activité avec une restauration traditionnelle dans le cadre du projet de réhabilitation, du bâtiment communal mitoyen, porté par la Mairie de Rocles. L'extension du restaurant au du rez-de-chaussée permettra à terme de passer d'une surface de vente de 38 m<sup>2</sup> à 168 m<sup>2</sup>.

La Communauté de Communes a décidé en juin 2022 de soutenir ce projet de développement, en cofinancement de l'aide régionale. Les investissements subventionnés concernent l'achat de matériel professionnel de cuisine et salle de restaurant, ainsi que la rénovation de la salle du restaurant actuelle. Le montant de l'investissement prévisionnel initial est de 25 880,74 €HT.



#### **Bar-restauration « LES PTITS'VELOS » à Chandolas**

Madame Marie DUCOURANT, gérante du bar-restauration « Les P'tits Vélos » à Chandolas, a repris un ancien restaurant, fermé depuis plusieurs années, au cœur du village. Ce projet propose dans un cadre convivial une restauration traditionnelle et familiale, un bar, des chambres d'hôtes, des livraisons de repas à domicile, un dépôt de pains et viennoiseries et bientôt une petite boutique avec la vente de produits locaux.

La Communauté de Communes a décidé en juin 2022 de soutenir ce projet de création, en cofinancement de l'aide régionale. Les investissements subventionnés concernent l'achat de petit matériel professionnel de cuisine et de restauration, ainsi que les travaux d'isolation acoustique de la salle du restaurant. Le montant de l'investissement prévisionnel initial était de 36 666,98 €HT.

Le porteur de projet a perçu en avril 2023 une subvention de la Communauté de Communes de 2 954,07€, en complément de l'aide régionale.